

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COORDINATION DU 27 février 2025

Présents.es : Claire S, Nathalie, Cathy, Léonore, Julie, Catherine, Thierry, Tom

PRINCIPALES INFORMATIONS

Retrait du budget de l'état pour les NAP :

Il n'y aura plus de budget de l'Etat pour les nouvelles Activités Périscolaires à la rentrée de septembre. Les élus en charge de l'enfance-jeunesse voient avec la 4C si elle pourrait prendre le relais pour compléter le budget.

Branches d'élagage du département :

Le département élague les bords des routes et laisse les branches sur place, il faudrait voir s'il serait possible de récupérer les branches pour faire du BRF. Le département est d'accord. La commission transition écologique va voir comment cela pourrait s'organiser.

Déplacement France Service et médiathèque:

L'idée a été évoquée d'invertir France Service et la médiathèque, il pourrait y avoir des subventions pour les travaux.

Il y a déjà beaucoup de projets en cours, ça fait beaucoup de travaux et d'argent public dépensé pour une chose non essentielle.

Réunion de 4 communes du Causse :

Une réunion aura lieu le 09 mars de 10h à 17h pour faire le bilan de la démocratie participative.

Plantation d'arbres à l'école :

L'équipe enseignante souhaiterait avoir plus d'ombre sur la cour de l'école pour l'été. Installer des voilages est compliqué. Peut être rajouter un préau en bois, dé bitumer la cour ? L'école est gérée par la 4C, il faut donc leur demander quels travaux ils seraient prêts à faire.

Le groupe végétalisation du centre bourg a déjà planté quelques arbres à l'école, d'autres plantations sont prévues mais ces arbres ne feront pas d'ombre avant plusieurs années.

Adhésion Action Commune 2025 :

La mairie doit elle adhérer ? Il n'est pas prévu que des collectivités ou associations puissent adhérer, seuls des individus peuvent le faire. L'adhésion est à partir de 10€

Budget :

La communication et l'aménagement ont déposés leur demande.

- Transition Écologique : Voir le budget pour les panneaux de randonnée et s'il y a un reliquat de l'année dernière.

- Eau : En attente de devis

- Commanderie: Des travaux déjà engagés pour le changement du chauffage + isolation du théâtre + changement des fenêtres. Un dossier de demande de subvention est en cours de finalisation (60 % ou plus de financement attendu). Il y aura un reste à payer de plus de 80 000€. Un permis a été

déposé pour la salle voûtée, faut il déposer tout de suite un dossier de demande de subvention pour finir les travaux sur le chauffage ? Ça ne sera sûrement pas fait pour l'année prochaine.

- Chauffage mairie : De nouvelles alertes de la chaudière, ça va être compliqué de repousser le changement encore longtemps. Un dossier de subvention a déjà été déposé, il reste 2 ans pour faire les travaux. Des travaux sur l'isolation de la mairie sont déjà en cours. La décision de remettre ce projet au budget doit être prise rapidement.

- Maison Alègre : Un habitant serait intéressé pour racheter la maison Alègre et la reconstruire, cela soulève beaucoup de questions : La mairie peut elle revendre le bâtiment quelques mois après son acquisition ? Peut elle vendre un bâtiment mis en demeure par la préfecture ? Peut elle choisir à qui elle vend sans faire d'annonce publique ? Peut elle avoir des garanties que l'acheteur fera les travaux de sécurisation rapidement ?

Tout ça est encore à éclaircir. Si la mairie fait elle même les travaux pour en faire un lieu de vie ou des logements cela lui coûterait entre 80 000 et 150 000€, il faudra faire un emprunt.

Ces différentes options seront présentées lors du café citoyen en rappelant les difficultés liées au budget. Si la mairie ne peut assumer les travaux peut être faut il profiter de la proposition de rachat. Il y a d'autres dépenses plus urgentes à faire, la maison Alègre n'est pas prioritaire.

- SICA : La mairie souhaite soutenir la SICA, le montant et les modalités sont encore en discussion

PROCHAINE RÉUNION DE COORDINATION LE JEUDI 13 MARS A 17H

Prochain café citoyen le 15 mars de 10h à midi au sujet de la maison Alegre